

Zones Non Agricoles Espaces Verts

Mars 2011 - Bulletin n°01-2011, page 1

Processionnaires du Pin (*Thaumetopoea pityocampa*)

Edito

Le renforcement souhaité par le **Ministère de l'Agriculture** des réseaux de surveillance sur les bio-agresseurs et sur les effets non-intentionnels des pratiques de traitements phytosanitaires se poursuit.

En Auvergne pour les **Zones Non Agricoles**, le réseau permettant la connaissance de la situation phytosanitaire, avec notamment pour objectif de disposer d'un «Bulletin de Santé du Végétal» (B.S.V.) contribuant aux objectifs du plan Ecophyto 2018, est renouvelé. Le Bulletin de Santé du Végétal ne comprend pas de préconisation de traitement.

Le B.S.V. que nous vous présentons se base sur les données transmises par des **observateurs volontaires**. Il s'agit de professionnels des services espaces verts de communes.

12 Communes participent au réseau :

- Ambert (63)
- Aurillac (15)
- Chamalières (63)
- Clermont Ferrand (63),
- Cosne d'Allier(03)
- Gannat (03)
- Lempdes (63)
- Mayet de Montagne (03)
- Orcet (63)
- Saint Georges es Allier (63)
- Vertaizon (03)
- Vichy (03)



FREDON Auvergne

Comme en 2010 le B.S.V. Zones Non Agricoles Auvergne traitera en priorité des **processionnaires du pin** en espaces verts. C'est un insecte endémique en Auvergne et il ne faut pas espérer l'en éradiquer. Les problèmes qu'il pose sont liés à son caractère urticant et inesthétique.

En 2011 les observations vont aussi s'élargir au suivi de l'état sanitaire des **platanes** et des **marronniers**. D'autres observations exceptionnelles pourront également faire l'objet d'informations.

écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux

Observations

Novembre décembre 2010

Durant les froids marqués et précoces de cette période, de nombreux cocons se sont formés sur les pins noirs, pins sylvestres, pins maritimes mais aussi exceptionnellement sur cèdres ou Douglas. Aucune procession atypique n'a été signalée (en Décembre 2009 elles avaient été très nombreuses).

Mars 2011

En ce début de printemps les défoliations sont bien visibles sur les pins sur lesquels des nids soyeux se sont formés en début d'hiver.

La période du 6 au 11 mars a présenté un climat favorable aux processions : temps ensoleillé et redoux marqué. A l'occasion de ces conditions des processions de chenilles processionnaires du pin ont été observées en Limagne, sur les communes de Vertaizon (63) et d'Orcet (63).

Sur le département de l'Allier au 21/03/11 aucune procession n'a été signalée par les observateurs (communes de Cosne d'Allier, de Gannat, du Mayet de Montagne).

Pas d'observation signalée pour Aurillac.

Sur le secteur d'Ambert aucun cocon de processionnaire du pin n'a

encore jamais été observé. La processionnaire du pin est cependant présente sur la vallée de la Dore (présence détectée sur la commune de Marat et plus en aval).

Rappel

Les chenilles de dernier stade rejoignent le sol afin de s'y enfouir. L'enfouissement dans la terre permettra la nymphose des chenilles.

Les chenilles sont à ce stade très urticantes. Les risques sanitaires pour les hommes et les animaux domestiques sont importants du fait :

- des processions de descente d'arbre qui ont lieu lors de journées ensoleillées.

- de la présence de chenilles urticantes qui ne se limitent plus aux houpes des arbres et sont facilement accessibles (sur le sol) par les enfants ou les animaux domestiques.

Protection à prendre

- Sans protection, toute manipulation de chenilles processionnaires du pin est à proscrire. Tout contact entraîne la libération des soies urticantes des chenilles. Elles provoquent des réactions allergiques simples (oculaires cutanées, respiratoires) ou graves (choc anaphylactique) chez l'homme (et les animaux). Dans tous les cas il est recommandé de consulter un médecin.

- Toute activité à proximité ou en contact avec des chenilles de processionnaires du pin doit se faire avec un matériel de protection:

- Lunettes de protection.
- Masque respiratoire de protection anti-poussières.
- Combinaison de protection.

processionnaires du pins



Flash mineuses du marronnier (*Cameraria orchidella*) : Premières captures d'adultes à Lempdes (63). Informations détaillées dans le prochain Bulletin de Santé du Végétal , Zones Non Agricoles Auvergne.

Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances régionales. La Chambre Régionale et la FREDON Auvergne dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises par les applicateurs de produits phytosanitaires concernant la protection de leurs végétaux.

écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux